

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique relative au projet d'aménagement de Chronolignes sur le réseau urbain de transport public de Le Mans Métropole

**De :** sam.guy

**Pour :** pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr <pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr>

**Date :** 04/04/2024 13:54

Bonjour

L'intérêt de la modernisation et du développement du réseau de transports en commun peut difficilement être remis en cause.

L'intérêt d'accompagner l'évolution de la ville, de ses quartiers, de ses espaces publics non plus.

Toutefois, le dossier d'enquête publique et particulièrement l'étude d'impact présente - au moins - 2 défauts majeurs, défauts qui traduisent sans doute un défaut majeur du projet et lui-même et de sa mise en oeuvre.

1°)

Il ne présente pas l'étude des variantes envisagées, mais vise avant tout à décrire les choix arbitrés. Comment statuer sur la pertinence des aménagements proposés si nous ne pouvons avoir accès à l'analyse d'autres scénarios ? les tracés proposés pour les futurs chronolignes sont ils les plus pertinents ? quelles autres solutions ont été étudiées pour atteindre les objectifs définis ? Et surtout, si les tracés proposés s'avéraient les plus adaptés, quelles sont été les solutions étudiées pour les aménagements de l'espace public ? Le projet qui porte le nom de "chronoligne" est en fait un projet d'une tout autre nature, un projet d'aménagement urbain, projet qui devrait donc afficher sa vraie nature, amener à la modification du tissu urbain et des modes de vie de manière transparente, et non pas en filigrane et dissimulé derrière un projet de transport qu'il n'est pas, ou peu, ou en tous cas, plus (alors que en effet, à ses origines il s'agissait surtout d'un projet de modernisation / adaptation du réseau de transport urbain)

2°) Et parce que justement ce projet contribue à la modification de la ville, des pratiques habitantes, du cadre de vie et du paysage urbain, il nécessiterait une large concertation avec la population, et une véritable concertation. le dossier n'aborde que trop peu la démarche de concertation : quels ateliers ? comment la population a-t-elle été sollicitée ? comment a-t-elle été formée à la concertation ? quels outils ont ils été mis à disposition des habitants – qui ne sont pas des professionnelles de l'urbanisme ou du transport les échanges pour participer et co-construire ? que ressort-ils des échanges ? les ateliers proposés ont-ils été des lieux de participation active, d'intelligence collective, ou n'ont-ils été que des moments descendant d'information, ou pire de séance de doléances ... dont il n'est pas fait le bilan de la prise en compte des attentes exprimées ou des propositions élaborées par les citoyens

Mais peut être qu'il n'y a pas réellement de projet alternatif ? d'étude de variante, et donc de prise en compte des demandes habitantes ?

Un tel projet mériterait d'être rediscuté, quartier par quartier et aussi dans son ensemble, en dehors de tout calendrier électoral avec une véritable équipe compétente en matière de participation habitante.

Une meilleure concertation favoriserait la recherche de solutions partagées.

Une pause pour travailler le projet de manière plus participative, avec plus de concertation, et avec une meilleure concertation est nécessaire.

Il y a un réel besoin d'échanges et d'une meilleure participation pour un projet si ambitieux, qui conditionne la vie de quartier et le fonctionnement de la ville pour des décennies. Il est donc opportun de partager les solutions envisageables, de rechercher le consensus et que les choix soient compris et partagés. Il importe pour cela de prendre les moyens pour que chacun fasse un pas vers l'autre, comprenne les objectifs visés, les peurs et les craintes, et il importe de ne pas monter les groupes de citoyens d'intérêts divergents les uns contre les autres. Prendre un peu plus de temps ne remet pas en cause le projet mais au contraire l'enrichit et le rend acceptable par tous.

Samuel GUY